L'INTERSECTORIALITÉ: QUELS ENJEUX PRATIQUES ?

L'EXEMPLE DE LA VACCINATION :
DE LA CONCERTATION À L'ACTION COLLECTIVE

Assises Nationales de la FNES

Rennes, 5 septembre 2019

Dr Sylvie Quelet

Directrice de la Prévention et de la Promotion de la santé

Santé publique France

PLACE DE SANTÉ PUBLIQUE FRANCE DANS LE DISPOSITIF DE SANTÉ PUBLIQUE

Santé publique France

- **Protéger la population**
- **Accompagner les acteurs de santé publique**
- **Être présent au plus près des territoires**
- **Développer une approche populationnelle en prenant en compte les ISTS**

SA FEUILLE DE ROUTE : LE PLAN PRIORITÉ PRÉVENTION

Santé publique France

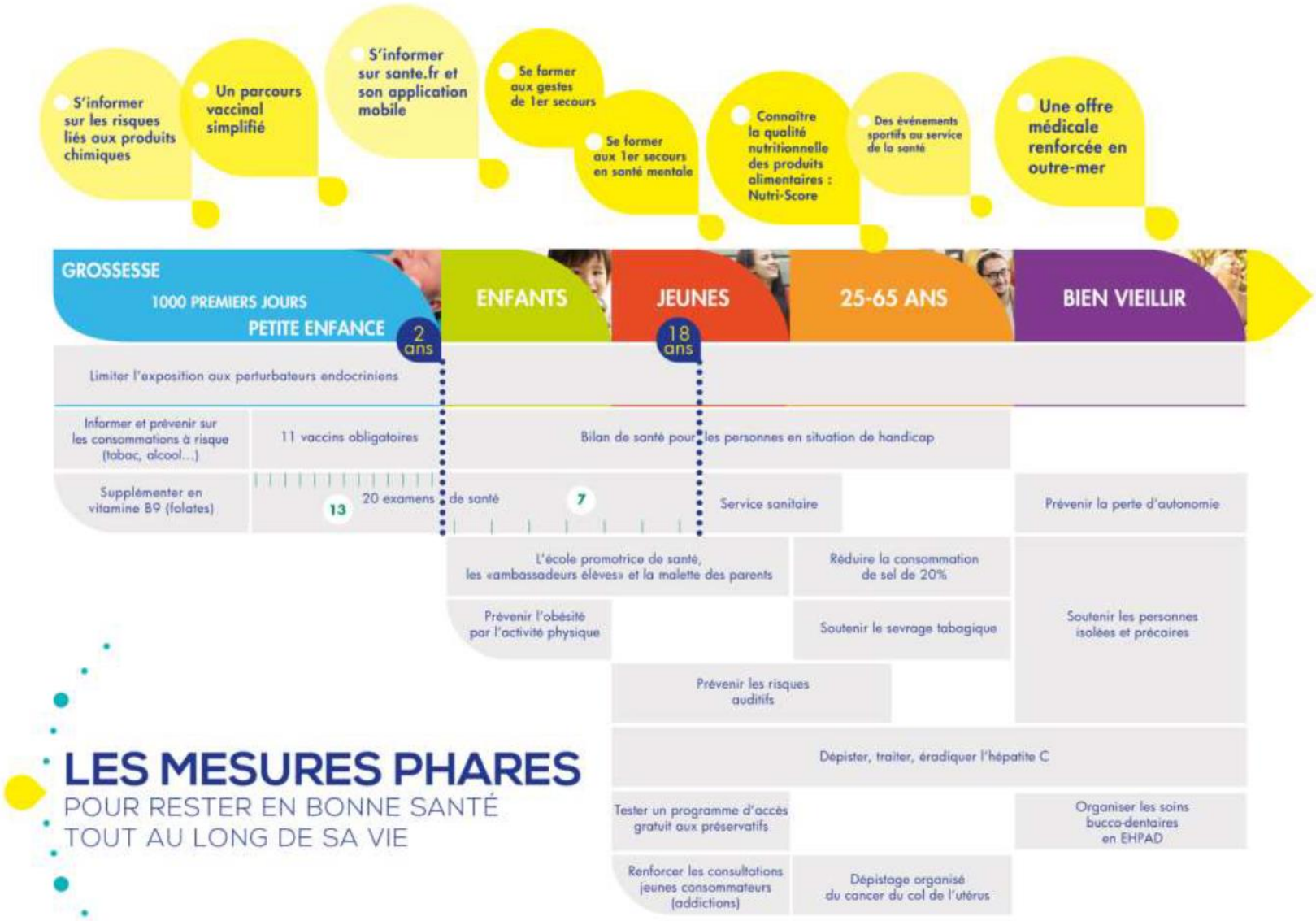

LA SANTÉ DANS TOUTES LES POLITIQUES : LE DÉFI DE L' INTERSECTORIALITÉ

Santé publique France

Apport de l'intersectorialité

- Permet d'apporter des réponses à un problème complexe notamment par la mise en place des **stratégies innovantes**.
- Doit s'appuyer sur une **politique nationale déployée** aux niveaux régional et local.
- Nécessite une **transversalité** en termes de métiers et de secteur.

→ Mais les actions restent encore très portées par le milieu sanitaire.

Adapté de *Intersectoral Action for Health: A Cornerstone for Health for All in the 21st Century*. WHO, Geneva, 1997

POURQUOI LE CHOIX DE LA VACCINATION ?

Santé publique France

- Vaccination : acte de prévention universelle se rapprochant ainsi de la promotion de la santé, impliquant une **approche populationnelle**.

- Vaccination : **élément essentiel des politiques de prévention** défini par les Etats ou l' OMS avec un bénéfice individuel mais aussi collectif.

- Conjoncturelle : **plan de rénovation de la politique vaccinale.**

- Caractère intersectoriel de la mise en œuvre de cette politique avec de **nombreux acteurs** et une **déclinaison territoriale** indispensable.

POURQUOI L'EXEMPLE DE LA VACCINATION ?
LES ACTEURS DE LA VACCINATION D'EMBLÉE INTERSECTORIELS

Santé publique France

- **Le secteur de la santé** : Ministère de la santé, agences sanitaires, Commission technique des vaccinations, agences régionales de santé (ARS), professionnels de santé, universités et la recherche, CNAM, CAF, …
- **Industries pharmaceutiques**
- **Secteur médico social** : modes de garde et professionnels de la petite enfance / établissements médicosociaux
- **Les élus** : maires, départements qui mettent en œuvre la vaccination ou qui la contrôlent
- **Éducation nationale /universités**
- Usagers, associations anti vaccinales, associations de malades pro vaccinales
- Les journalistes, les leaders d'opinion, les médias au sens large,…

⇒ *En pratique les collaborations ne vont pas de soit*

ALERTE SUR UN CONTEXTE DÉFAVORABLE À LA VACCINATION

Santé publique France

⇒ Des **couvertures vaccinales inhomogènes** entre vaccins obligatoires et vaccins recommandés et sur les territoires

⇒ Une adhésion de la population **en baisse.**

⇒ Des **épidémies de rougeole** et **persistance de cas de méningites** à méningocoque C alors qu'il existe une recommandation vaccinale.

⇒ **Tensions et ruptures d'approvisionnement** sur de nombreux vaccins.

⇒ Parcours vaccinal **complexe.**

Perte de crédibilité des pouvoirs publics…

… alors que les opposants occupent l'espace médiatique.

RÉPONSE POLITIQUE EN PLUSIEURS TEMPS

Prémisses

Santé publique France

2015

- Commande par la ministre de la santé Mme Touraine à Sandrine Hurel **d'un rapport sur la politique vaccinale**.

2016

- Annonce par la ministre du **Plan de rénovation** *(12 janvier 2016) :*

- 1ére étape : la Concertation citoyenne

- *Enquêtes d'opinion*
- *2 jurys pro et grand public*
- *1 espace participatif >11 000 réponses*

- Mise en œuvre de **mesures législatives et réglementaires:**

-Extension des compétences vaccinales des sages-femmes puis des pharmaciens

RÉPONSE POLITIQUE
Plan de rénovation de la politique vaccinale : 1ère étape

Santé publique France

Focus sur la concertation citoyenne

Rencontre publique du 30 novembre 2016

Conclusions du rapport : 6 axes

1. Trouver des réponses à l'exigence de **transparence** des citoyens
2. S'engager dans un **effort d'information et de communication** (place de l'école)
3. **Simplifier le parcours vaccinal** (carnet électronique ,accessibilité, disponibilité)
4. Compléter la **formation des professionnels de santé**
5. Accompagner les questionnements de la société avec la **recherche** (SHS)
6. **Elargir temporairement et sous certaines conditions le caractère obligatoire** de la vaccination (enfants, HPV, professionnels de santé)

RÉPONSE POLITIQUE
Plan de rénovation de la politique vaccinale : 2ème étape

Santé publique France

2017 - 2018

1 **Loi de financement de la sécurité sociale du 30 décembre 2017** portant sur l'extension des obligations vaccinales de 3 à 11 vaccins, suivie du **décret n°2018-42 du 25 janvier 2018** relatif à la vaccination obligatoire portée par la ministre de la santé et des solidarités Agnès Buzin

2 **Implication forte de la DGS** :

- Mise en place d'un comité des parties prenantes
- Rencontre avec l'association des maires de France
- Mise en place d'un comité de suivi avec SpF, ANSM, HAS
- Réunions régulières avec les DG d'ARS

3 **Plans de gestion des pénuries de vaccins obligatoires.**

4 **Accompagnement et évaluation de la loi par SpF** :

- Surveillance annuelle de la couverture vaccinale et de l'adhésion
- Information et communication du public et des professionnels

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE :
Une stratégie à moyen terme

Santé publique France

Renforcer la confiance des Français dans la vaccination

Augmenter le niveau de connaissance sur la vaccination en général

+

Expliquer et accompagner les nouvelles obligations vaccinales du nourrisson

+

Revaloriser la vaccination

2016-2017 → **2018** → **2019**

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE :
Une stratégie à moyen terme (2018-2019)

Santé publique France

2018-2019

Construction de la stratégie de communication

- **Co-construction avec un comité d'appui thématique** multidisciplinaire (professionnels de santé, journalistes, SHS, sociétés savantes, association d'usagers, institution,…).
- En s'appuyant sur des **études de perception et de compréhension** et les **études épidémiologies**.
- **Pré test** des pistes créatives et des messages.
- Appui des partenaires en région, **déploiement** sur le territoire.
- **Evaluation**.

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE :
Une stratégie à moyen terme (2018-2019)

Santé publique France

2018-2019

Un dispositif gradué

2018 → **INFORMER/ EXPLIQUER**

Des questions sur la vaccination, Rendez-vous sur vaccination-Info-service ou parlez-en à votre médecin

- Professionnels de santé et de la petite enfance
- Parents

2019 → **PROMOUVOIR LE BENEFICE**

La meilleure protection c'est la vaccination

- Professionnels de santé
- Grand public

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE :
Une stratégie à moyen terme (2018-2019)

Santé publique France

2018 Expliquer et accompagner la loi sur les obligations vaccinales

11 vaccinations deviennent obligatoires pour les nourrissons nés à partir du 1er janvier 2018

→ Développement d'un **dispositif d'information et de pédagogie** sur la nouvelle loi

Cibles 1
Professionnels de santé et de la petite enfance
→ **Informer et expliquer la vaccination et le calendrier vaccinal (dont obligations)**

Cibles 2
Parents/ futurs parents d'enfants de moins de 2 ans
→**Renforcer le niveau de connaissances du grand public sur la vaccination**

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE :
Une stratégie à moyen terme (2018-2019)

Santé publique France

2018

Cibles 1
Les vaccinateurs et les professionnels de la petite enfance

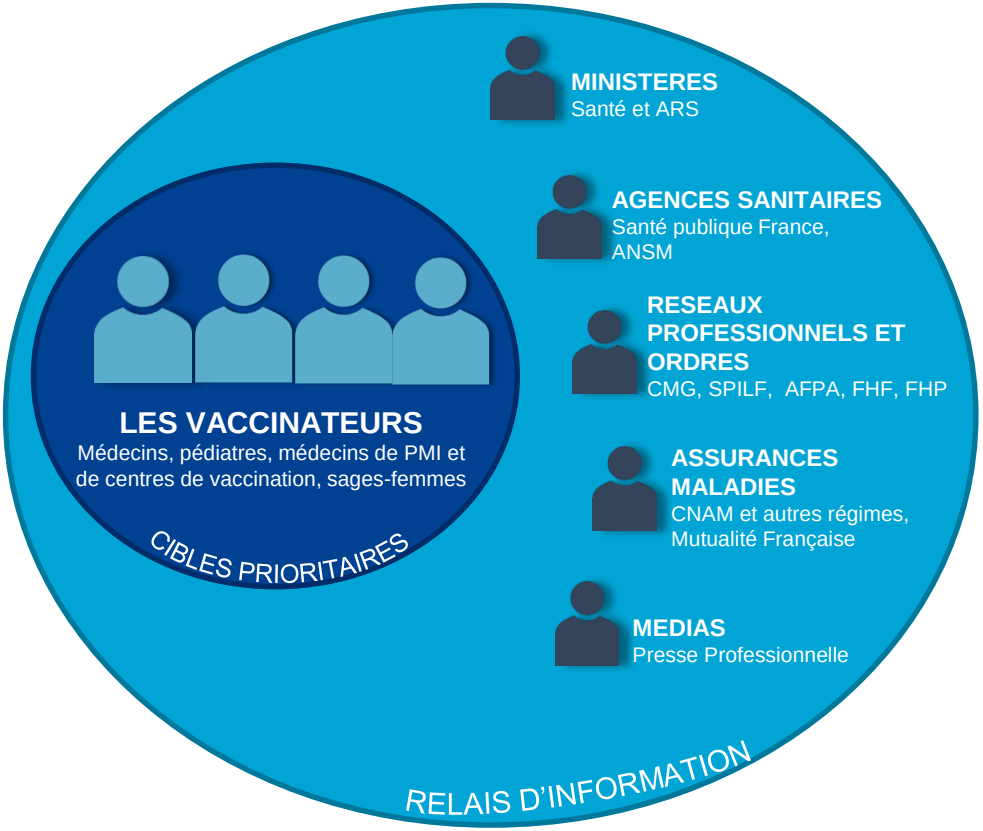

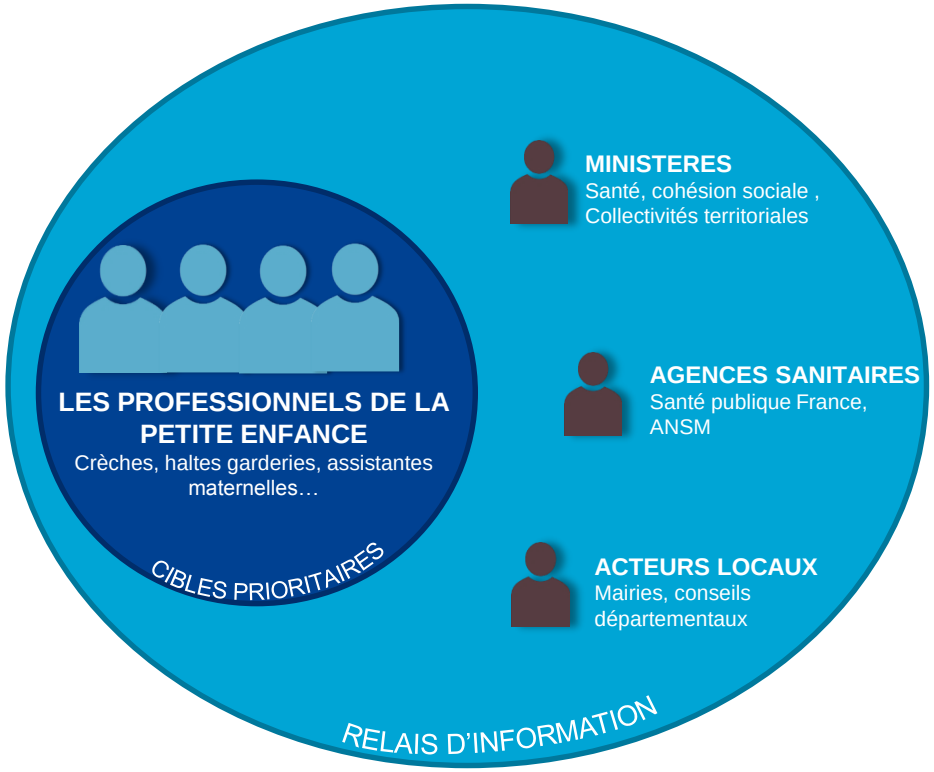

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE :
Une stratégie à moyen terme (2018-2019)

Santé publique France

2018

Cibles 2
Les parents d'enfants de moins de 2 ans.

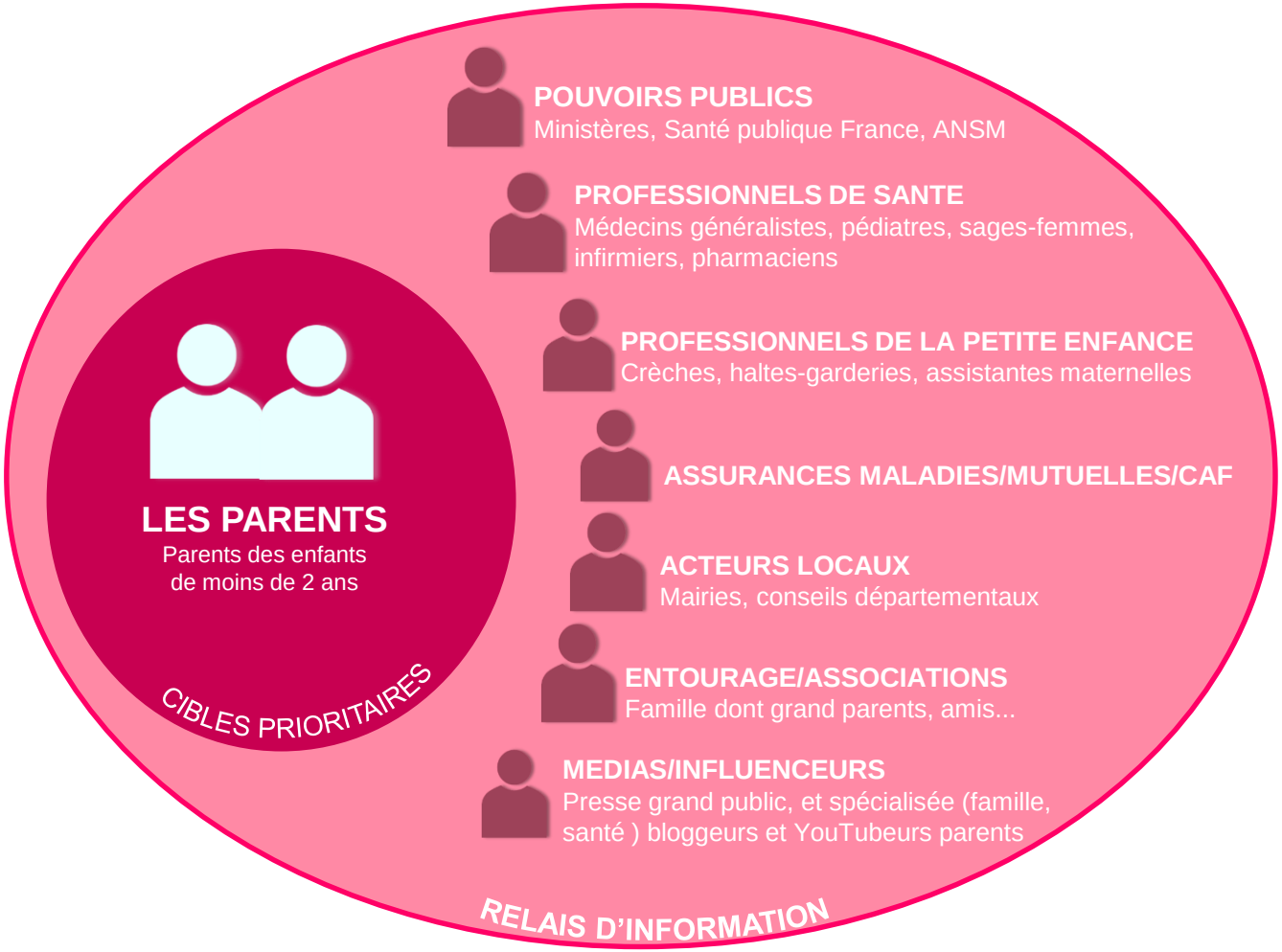

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE :
Une stratégie à moyen terme (2018-2019)

Santé publique France

2018 **Outils pédagogiques sur les obligations vaccinales.**

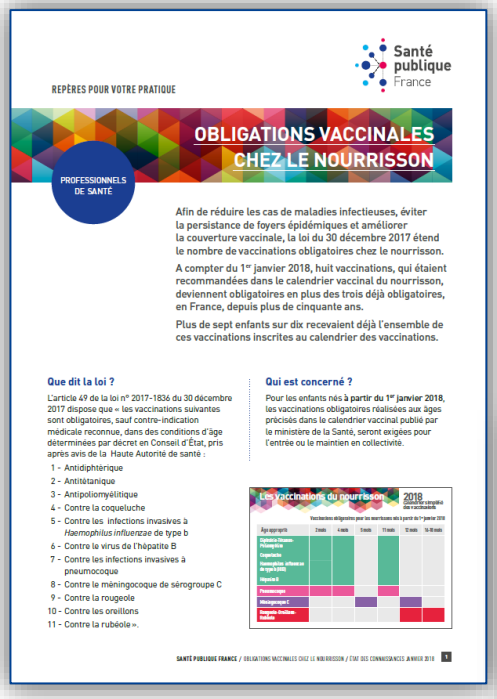

REPÈRES POUR VOTRE PRATIQUE

Santé publique France

OBLIGATIONS VACCINALES CHEZ LE NOURRISSON

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Afin de réduire les cas de maladies infectieuses, éviter la persistance de foyers épidémiques et améliorer la couverture vaccinale, la loi du 30 décembre 2017 étend le nombre de vaccinations obligatoires chez le nourrisson.

A compter du 1er janvier 2018, huit vaccinations, qui étaient recommandées dans le calendrier vaccinal du nourrisson, deviennent obligatoires en plus des trois déjà obligatoires, en France, depuis plus de cinquante ans.

Plus de sept enfants sur dix recevaient déjà l'ensemble de ces vaccinations inscrites au calendrier des vaccinations.

Que dit la loi ?

L'article 49 de la loi n° 2017-1836 du 30 décembre 2017 dispose que « les vaccinations suivantes sont obligatoires, sauf contre-indication médicale reconnue, dans des conditions d'âge déterminées par décret en Conseil d'État, pris après avis de la Haute Autorité de santé :

1 - Antidiphtérique
2 - Antitétanique
3 - Antipoliomyélitique
4 - Contre la coqueluche
5 - Contre les infections invasives à *Haemophilus influenzae* de type b
6 - Contre le virus de l'hépatite B
7 - Contre les infections invasives à pneumocoque
8 - Contre le méningocoque de sérogroupe C
9 - Contre la rougeole
10 - Contre les oreillons
11 - Contre la rubéole ».

Qui est concerné ?

Pour les enfants nés **à partir du 1er janvier 2018**, les vaccinations obligatoires réalisées aux âges précisés dans le calendrier vaccinal publié par le ministère de la Santé, seront exigées pour l'entrée ou le maintien en collectivité.

Les vaccinations du nourrisson 2018 calendrier simplifié des vaccinations

Vaccinations obligatoires pour les nourrissons nés à partir du 1er janvier 2018

Âge approprié	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite / Coqueluche / Haemophilus influenzae de type b (HIB) / Hépatite B						
Pneumocoque						
Méningocoque C						
Rougeole-Oreillons-Rubéole						

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE / OBLIGATIONS VACCINALES CHEZ LE NOURRISSON / ÉTAT DES CONNAISSANCES JANVIER 2018 1

Outils pour les PS et les professionnels de la petite enfance

"Questions-réponses" pour les professionnels de santé

La vaccination du nourrisson

Afin de réduire les cas de maladies infectieuses, d'éviter la persistance de foyers épidémiques et d'améliorer la couverture vaccinale, la loi du 30 décembre 2017 étend le nombre de vaccinations obligatoires chez le nourrisson.

Onze vaccinations sont désormais obligatoires chez les enfants nés à partir du 1er janvier 2018.

Ce document répond aux questions pratiques de la vaccination du nourrisson.

VACCINATION 2018

Santé publique France

Outils pour les parents

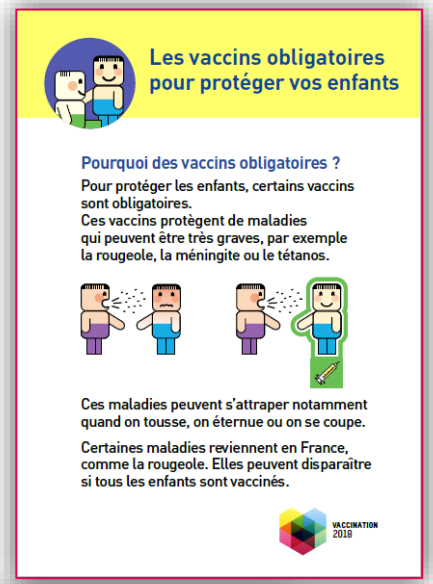

Les vaccins obligatoires pour protéger vos enfants

Pourquoi des vaccins obligatoires ?

Pour protéger les enfants, certains vaccins sont obligatoires.
Ces vaccins protègent de maladies qui peuvent être très graves, par exemple la rougeole, la méningite ou le tétanos.

Ces maladies peuvent s'attraper notamment quand on tousse, on éternue ou on se coupe.

Certaines maladies reviennent en France, comme la rougeole. Elles peuvent disparaître si tous les enfants sont vaccinés.

VACCINATION 2018

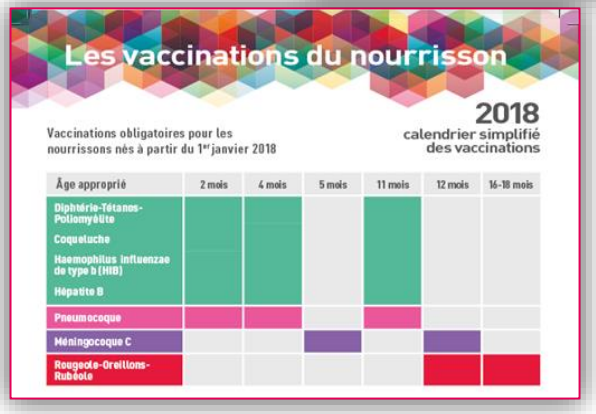

Les vaccinations du nourrisson

2018 calendrier simplifié des vaccinations

Vaccinations obligatoires pour les nourrissons nés à partir du 1er janvier 2018

Âge approprié	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite / Coqueluche / Haemophilus influenzae de type b (HIB) / Hépatite B						
Pneumocoque						
Méningocoque C						
Rougeole-Oreillons-Rubéole						

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE :
Une stratégie à moyen terme (2018-2019)

Santé publique France

2018 **Dispositif d'influence en direction des futurs/parents.**

Conversations entre pairs sur la vaccination (vs. discours d'experts/institutionnels)

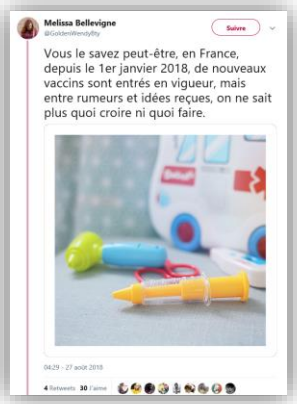

13 670 engagements pour 28 publications sur les réseaux et 7 articles de blogs.

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE : PROMOUVOIR LE BÉNÉFICE
Une stratégie à moyen terme (2018-2019)

Santé publique France

2019 **1ère grande campagne média nationale de promotion de la vaccination.**

Objectifs

- Pallier le déficit d'image de la vaccination en rappelant ses bénéfices (et les risques liés aux maladies)
- Mobiliser les usagers grâce aux messages
- Susciter l'implication personnelle du public (parents ou professionnels)

Conférence de presse Ministre

- Annonce des données de CV
- Lancement de la campagne

MESSAGE CLE

« LA MEILLEURE PROTECTION

C'EST LA VACCINATION »

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE :
Une stratégie à moyen terme (2018-2019)

Santé publique France

2019

Au niveau territorial : 1ère opération terrain commune lors de la semaine européenne de la vaccination (SEV).

VILLAGE INFO VACCINATION

Objectifs

- Créer un **évènement commun** dans toutes les régions de France pour engendrer un maximum de retombées presse.
- Donner **plus de visibilité** aux actions que les ARS et les associations locales mettent déjà régulièrement en place lors de la SEV et ainsi **toucher un maximum de personnes**.

Cibles

Tous publics.

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE :
Une stratégie à moyen terme (2018-2019)

Santé publique France

VILLAGE INFO VACCINATION

Dispositif citoyen pour attirer un public à priori pas intéressé par la vaccination.

Un hôte aborde des passants dans la rue, pour leur proposer de gagner des cadeaux en répondant à un quiz sur la vaccination.

Du personnel ARS/partenaires discutent plus en détail de vaccination, distribuent nos documents, vérifient les carnets de santé et/ou vaccinent sur place du public.

Les passants repartent avec goodies, documents et sac aux couleurs de la vaccination.

Augmentation du nombre de retombées médiatiques et visibilité accrue des actions régionales

SANTÉ PUBLIQUE FRANCE :
Une stratégie à moyen terme (2018-2019)

Santé publique France

2019 **Des initiatives locales: fête de la vaccination à Annecy (avril 2019)**

- Autour du maire, l'ARS, le Conseil départemental, la PMI, l'hôpital, des médecins et des associations locales.
- Faire de la vaccination un **acte citoyen**, un acte de la vie courante.
- Reprise de la presse locale.

LEVIERS ET LIMITES DE L'INTERSECTORIALITÉ POUR SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

Santé publique France

Leviers

- ⇒ Actions coordonnées **du niveau national au niveau local**.
- ⇒ **Impulsion forte** de deux ministres consécutives → objectif fixé par le politique.
- ⇒ Exemple d'Annecy avec un **maire qui s'empare du sujet**.
- ⇒ Des **professionnels** mobilisés et collaboratifs dans les comités
- ⇒ Force opérationnelle et connaissances des territoires des **acteurs régionaux** : ARS et acteurs en proximité du public.
- ⇒ SpF : des moyens et des compétences en **communication** mis à disposition des projets avec la capacité de les **évaluer** (données de CV et données d'adhésion), **capacité d'adaptation et de réponse rapide** pour répondre à la commande politique.

LEVIERS ET LIMITES DE L'INTERSECTORIALITÉ POUR SANTÉ PUBLIQUE FRANCE

Santé publique France

LIMITES

- ⇒ SpF : Agence sanitaire, **moins de flexibilité** qu'une association, impulsion donnée au niveau national parfois vécue comme trop « descendante »
- ⇒ Remontées du terrain **pas encore assez bien organisées**.
- ⇒ **Pas de collaboration structurée** avec les usagers et bénéficiaires du dispositif.
- ⇒ Professionnels cibles nombreux avec des **besoins différents** → le comité d'appui thématique de SpF est-il suffisant ?.

CONCLUSION

Santé publique France

Depuis 3 ans, développement de stratégie intersectorielle pour soutenir la politique de vaccination avec des **acteurs ou des relais hors champ de la santé** : élus, professionnels de la petite enfance, du social, éducation nationale, médias, journalistes, influenceurs ou nouveaux comme les étudiants du service sanitaire.

Des acteurs non présents :

- **Secteur privé marchand** (entreprises pharmaceutiques), est il possible de développer des liens, quelle est leur place? Nouvelles questions?...
- Quelle place pour les **associations anti vax**?

VACCINATION INFO SERVICE.FR

Le site de référence qui répond à vos questions

MERCI DE VOTRE ATTENTION